Envoyé en préfecture le 02/05/2018
Reçu en préfecture le 03/05/2018
Affiché le 03/05/2018
ID : 083-218300424-20180427-DCM_2018060-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR

N° 2018/479

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : **29**

Présents ou représentés : **25**

Qui ont pris part à la délibération : **25**

Date de la convocation : **16/04/2018**

Date d'affichage : **16/04/2018**

de la Commune de COGOLIN
Séance du vendredi 27 avril 2018

L'an deux mille dix-huit et le 27 avril 2018 à 18 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADE, Maire

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN – Régine RINAUDO - Laëtitia PICOT- René LE VIAVANT - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER – Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Christelle DUVERNET - Anthony GIRAUD - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Malika OUAREZKI – Erwan DE KERSAINTGILLY -

POUVOIRS : Rémy FÉLIX à Aimé GARNIER - Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Jeanne LAURITO à Marc Etienne LANSADE / Renée FALCO à Audrey TROIN / Gaëtan MULLER à Laëtitia PICOT

ABSENTS : Sébastien MACREZ - Jonathan LAURITO - Manuel REQUIN - Frédéric LACOUR –

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Audrey TROIN

Monsieur le Maire déclare :

Mesdames, Messieurs, bonsoir à tous,

C'est pour moi une grande joie et un privilège de vous présenter, ce soir, notre nouveau Capitaine de Ville, celui qui aura l'honneur de conduire la 22ème édition des Bravades de la Saint-Maur.

Comme vous le savez, ces trois journées, toujours exceptionnelles, auront lieu les 11, 12 et 13 mai prochains.

Avant toute chose, je tiens à remercier et féliciter sincèrement et au nom du Conseil, Messieurs Robert CERTIER, Nicolas ANDRE et Louis AUTERI qui ont dirigé de mains de maîtres les 21èmes Bravades.

N° 2018/060
NOMINATION DU CAPITAINE DE VILLE 2018 : René PRAT

Envoyé en préfecture le 02/05/2018
Reçu en préfecture le 03/05/2018
Affiché le
ID : 083-218300424-20180427-DCM_2018060-DE

CM 27/04/2018

N° 2018/060
NOMINATION DU CAPITAINE DE VILLE 2018 : René PRAT

Pour cette édition 2018, je vous propose d'élire à la fonction de Capitaine de Ville Monsieur René PRAT, dont le nom a été présenté, comme la tradition le veut, par le Cépoun le jour du printemps.

Voici en quelques mots ce que l'on peut dire de notre futur Capitaine de Ville.

René PRAT est Cogolinois par sa mère et Grimaudois par son père, et c'est à Cogolin qu'il grandira entouré de ses cinq frères et sœurs, dont l'une, Christiane, est l'épouse de notre Cépoun.

C'est donc naturellement à Cogolin qu'il rencontra Béatrice Brao sa future épouse et mère de ses deux enfants (Guillaume et Amandine),

Comme beaucoup de Cogolinois à l'époque, il rentra à la DCN, il est d'ailleurs le 8ème capitaine de ville issu de cet établissement.

Impliqué dans la vie associative, René fait partie du corps de Bravade depuis 2005 où il est chef de section Mousquets, il est aussi musicien et d'après certaines sources Cogolinoises, c'est un très bon chanteur.

Le Capitaine de ville sera assisté d'un Major, et c'est Paul AUTERI, Bravadeur émérite, qui a été désigné pour accomplir cette tâche. Enfin, je salue et félicite également son porte-enseigne qui sera cette année Jean-Baptiste COGO qui est rentré dans la Bravade dès le plus jeune âge en tant que ramasseur de cartouches et après avoir appris le fifre, il est naturellement rentré dans la clique, il est aussi professeur de fifre à l'Académie des fifres et tambours de Provence, école Frédéric Aimi.

Je désire rendre hommage aux dirigeants de l'Association ainsi qu'aux Bravadeurs pour leur dévouement lors de ces célébrations qui solidarisent la communauté cogolinoise.

Après ces cinq belles années, où j'ai eu le privilège d'assister à ces Bravades, terreau de l'identité provençale et chrétienne. Il m'a paru essentiel de mesurer son importance, c'est pour cela que nous devons être fiers de cette histoire, qui nous rappelle sans cesse les temps immémoriaux.

C'est donc avec joie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, que je vous demande de vous prononcer sur la proposition du Cépoun de nommer René PRAT Capitaine de Ville de ces Bravades 2018.

Envoyé en préfecture le 02/05/2018
Reçu en préfecture le 03/05/2018
Affiché le
ID : 083-218300424-20180427-DCM_2018060-DE

CM 27/04/2018

N° 2018/060
NOMINATION DU CAPITAINE DE VILLE 2018 : René PRAT

Monsieur PRAT vous avez choisi Paul AUTERI comme Major.

Monsieur PRAT vous avez choisi Jean Baptiste COGO comme porte enseigne.

Je déclare donc René PRAT, Capitaine de Ville 2018, Paul AUTERI, son Major et Jean-Baptiste COGO son porte enseigne.

Belles Bravades à tous !

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A L'UNANIMITE.**

Le Maire,

MAIRIE DE COGOLIN VAR

Marc Étienne LANSADE